

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2019

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures + 1 heure**

COEFFICIENT : **7 + 2**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.**

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- **Sciences sociales et politiques pages numérotées de 10/15 à 12/15**
- **Économie approfondie pages numérotées de 13/15 à 15/15.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

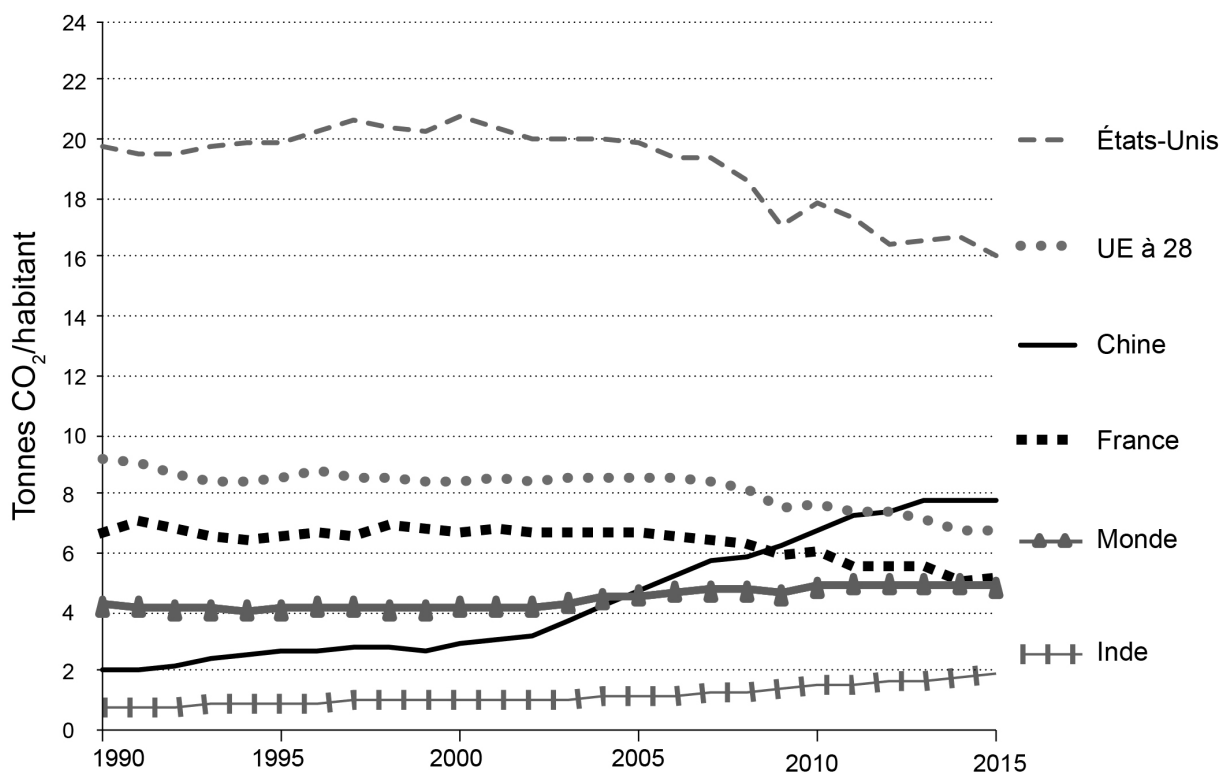
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

La croissance économique permet-elle de préserver l'environnement ?

DOCUMENT 1

**Evolution des émissions de CO₂* par habitant dans le monde entre 1990 et 2015
(en tonnes de CO₂ par habitant)**

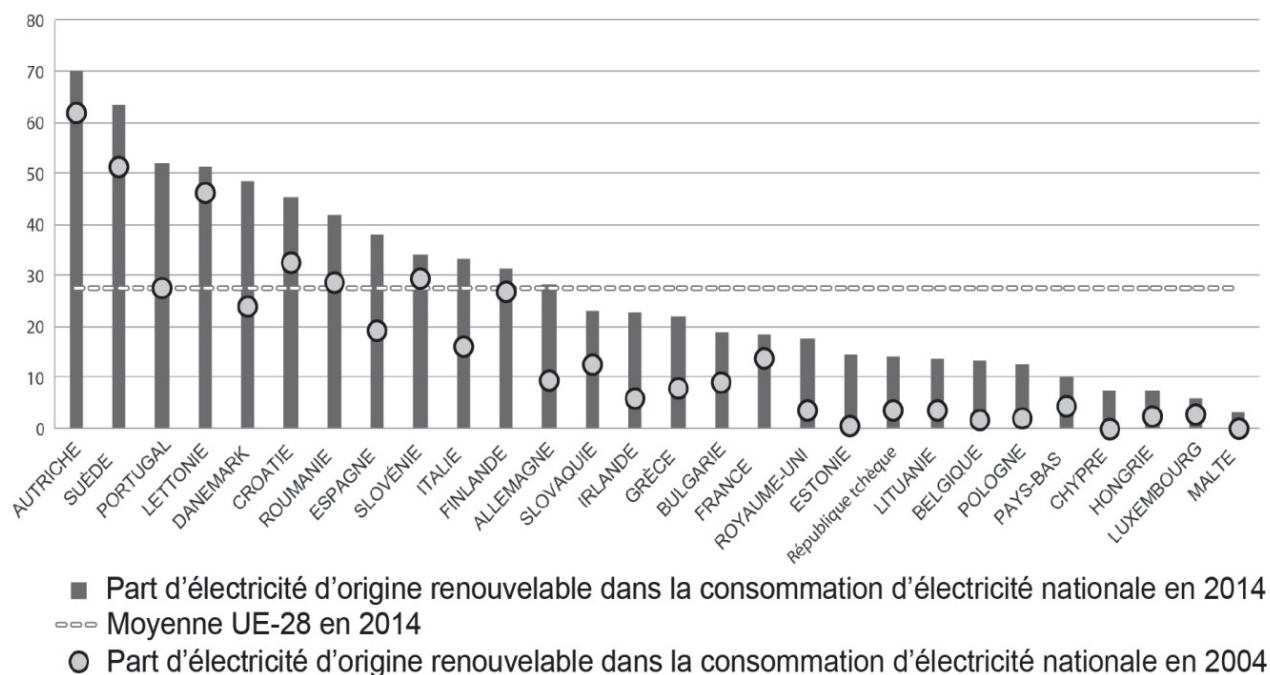


Source : dans *Chiffres clés du climat, France, Europe et Monde*, Commissariat général au développement durable, 2018.

* Le CO₂ est un gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique.

DOCUMENT 2

Part d'électricité provenant des sources renouvelables dans la consommation brute d'électricité, en 2014 (en %)



Note : L'électricité d'origine renouvelable comprend la production d'électricité à partir des centrales hydrauliques (à l'exclusion du pompage), de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'énergie géothermique et de la biomasse des déchets. La consommation nationale brute d'électricité comprend la production nationale brute totale d'électricité à partir de tous les combustibles (y compris l'autoproduction) plus les importations et moins les exportations d'électricité.

Champ : France métropolitaine et DOM

Source : « Electricité provenant des sources renouvelables », dans *Indicateurs de la transition écologique vers un développement durable, Comparaisons internationales*, Eurostat, mai 2017.

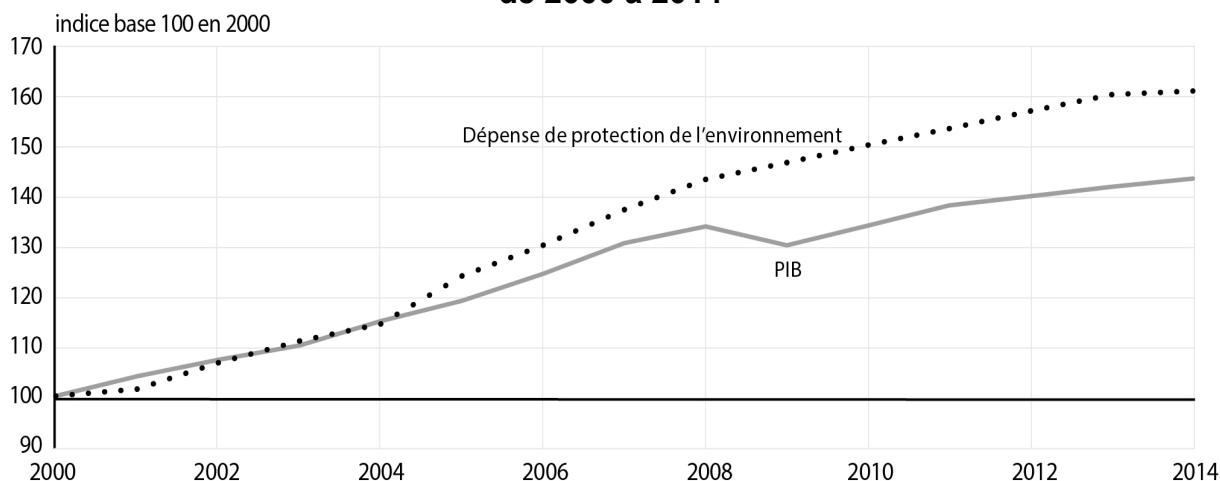
DOCUMENT 3

Le plastique représente la majeure partie des déchets (60 à 95 %) trouvés dans les mers du monde entier et le principal type de déchets trouvés sur les plages et parmi les sédiments marins. 80 % de ces déchets proviennent de sources terrestres et 20 % de sources marines (telles que la pêche, l'aquaculture et le transport maritime). La plupart des matériaux plastiques n'étant pas biodégradables, tous ceux présents dans l'environnement y resteront pendant des centaines ou des milliers d'années. Utilisées en moyenne pendant quatre ans - mais souvent une seule fois - les matières plastiques restent en mer pendant des périodes allant de cinq ans pour un mégot de cigarette, 20 ans pour un sac, 50 ans pour un gobelet en plastique et jusqu'à 600 ans pour une ligne de pêche. Les macro-déchets en plastique - à savoir les gros déchets tels que les sacs, les mégots de cigarette, les ballons, les bouteilles, les bouchons ou les pailles - sont la forme la plus visible de la pollution plastique. Mais ce sont les micro-plastiques, des fragments de moins de 5 mm qui ont le plus grand impact sur la vie marine.

Source : « Pollution plastique en Méditerranée, Sortons du piège ! », *World Wildlife Fund*, Rapport 2018.

DOCUMENT 4

Evolution de la dépense de protection de l'environnement et du PIB de 2000 à 2014



Champ : France

Note : données 2013 semi-définitives et données 2014 provisoires ; PIB à prix courants.

Source : « Les acteurs économiques et l'environnement », *INSEE Références*, 2017.

Note : Les principaux postes de dépenses de protection de l'environnement concernent le domaine de l'eau (l'assainissement des eaux usées, la distribution d'eau potable,...), des déchets, de la protection de l'air, de la préservation des sols, de la lutte contre les nuisances sonores et de la protection de la biodiversité.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Présentez un mécanisme expliquant les fluctuations économiques. (3 points)
2. Distinguez logique d'assurance et logique d'assistance en matière de protection sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du SMIC horaire brut.

SMIC horaire brut en France

	1990	1995	2000	2005	2010	2016
SMIC horaire brut en moyenne annuelle (en euros)	4,70	5,53	6,31	7,82	8,86	9,67
Évolution annuelle moyenne du SMIC horaire brut (en volume, en %)	0,8	1,3	0,5	3,9	-0,5	0,4

Source : D'après *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2018.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école contribue à l'intégration sociale des individus.

DOCUMENT 1

Caractéristiques des emplois selon le diplôme et l'ancienneté de la formation initiale et taux de chômage selon le diplôme en 2016 en France

	Niveau de diplôme			Ensemble
	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, Baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges	
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale				
- Part des emplois à durée limitée (en %)	28,0	45,1	57,5	35,5
- Part des emplois non qualifiés (en %)	8,7	41,7	62,0	23,1
- Salaire mensuel net médian (en euros)	1 640	1 200	n.s *	1 390
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale				
- Part des emplois à durée limitée (en %)	5,0	8,1	11,7	7,6
- Part des emplois non qualifiés (en %)	4,3	22,6	43,4	19,7
- Salaire mensuel net médian (en euros)	2 280	1 600	1 400	1 730
Taux de chômage (en %)	5,7	10,7	17,9	10,1

*n.s : non significatif

Champ : France hors Mayotte. Population des ménages actifs occupés sortis depuis un an ou plus de formation initiale. Pour les taux de chômage : population des ménages, population active de 15 ans ou plus.

Source: INSEE, 2016.

DOCUMENT 2

Samira⁽¹⁾ souhaite échapper à l'établissement de son secteur - un lycée général à recrutement plutôt populaire - pour accéder à un lycée bourgeois (public) de la grande ville proche. [...] Dans ce nouveau lycée de centre-ville, elle fait connaissance avec un monde nouveau et étrange, la bourgeoisie locale. Même si les rejetons⁽²⁾ de celle-ci peuvent se montrer charmant avec cette "petite immigrée" bonne élève, le choc n'en est pas moins rude. [...] Malgré ce choc culturel et social, Samira parvient à se faire une place dans sa classe. Elle devient, en classe de première ES, amie avec une élève "blonde, qui fait déjà des défilés de mode". Elle réussit à se faire inviter chez des camarades de classe et entre alors dans des appartements luxueux. Elle est vivement impressionnée par la "beauté" (un mot qui revient souvent dans sa bouche) des lieux et des personnes [...]. Samira découvre aussi les codes vestimentaires des filles de la bourgeoisie locale (les coupes au carré, les manteaux de style loden⁽³⁾, etc.). C'est d'ailleurs à ce moment là qu'elle coupe sa longue tresse de cheveux noirs et, un peu plus tard, qu'elle se les teint légèrement. C'est aussi une période -le lycée- où la tension entre les normes en vigueur dans sa famille et celles qui ont cours dans cet établissement bourgeois de centre ville est la plus forte [...].

Source : *La France des Belhoumi*, Stéphane BEAUD, Mars 2018.

Notes :

(1) Samira est la fille aînée de la famille évoquée.

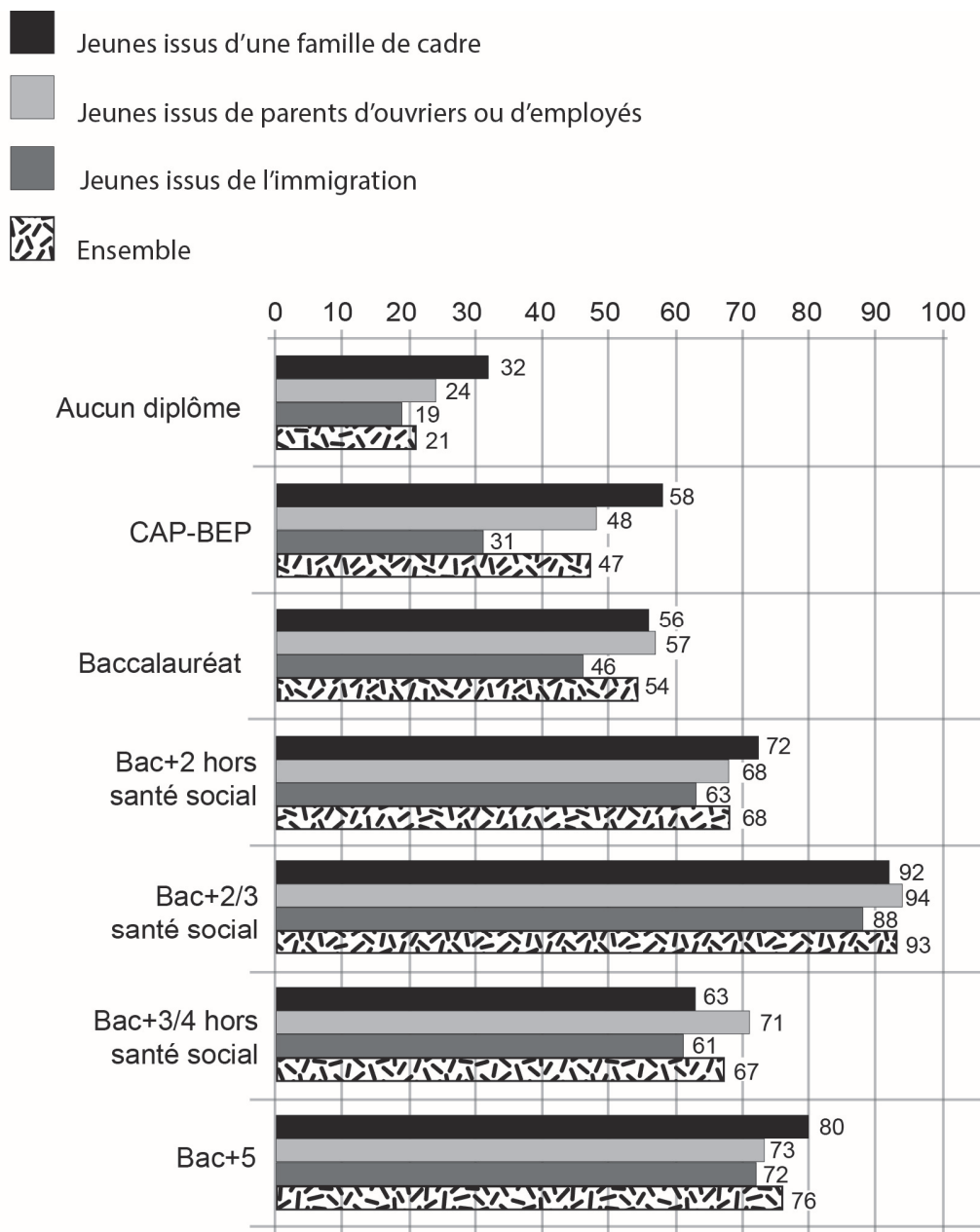
Elle est née en 1970 en Algérie. Son père a émigré en France en 1971 pour travailler comme manœuvre sur des chantiers. En 1977, accompagnée de sa mère et de ses frères et sœurs, elle arrive en France. Elle est aujourd'hui titulaire d'un Bac + 5 et exerce la profession de cadre formatrice dans un institut de formation en soins infirmiers.

(2) rejetons : enfants.

(3) loden : tissu en laine.

DOCUMENT 3

Proportion de jeunes ayant accédé durablement à l'emploi selon l'origine socioculturelle et le niveau de diplôme (en %)



Source: Enquête Génération 2013, CÉREQ 2017.

Note : L'enquête Génération 2013 porte sur la situation en 2017 des jeunes qui ont terminé leurs études en 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez comment les attitudes politiques peuvent se former.

DOCUMENT 1

Votes, en %, au 1^{er} tour de l'élection présidentielle selon la profession, avril 2017

	Arthaud Poutou	Mélenchon	Hamon	Macron	Fillon	Dupont- Aignan	Le Pen	Autres	Total
Cadre	0	19	8	33	20	4	14	2	100
Profession intermédiaire	2	22	9	26	13	6	19	3	100
Employé	4	22	6	19	8	7	32	2	100
Ouvrier	4	24	5	16	5	5	37	4	100
Retraité	1	12	4	26	36	5	14	2	100
Ensemble	1,9	19,2	6,2	23,7	19,7	4,9	21,9	2,5	100

Source : IPSOS 2017.

DOCUMENT 2

Les études de sociologie électorale avaient établi, depuis près de soixante-dix ans, que le vote de classe se caractérisait par un clivage politique marqué, où les classes populaires portaient leur choix sur un candidat de gauche et les classes privilégiées sur un candidat de droite. En 1944, le sociologue américain Paul Lazarsfeld (*The People's Choice. How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944) écrivait que « les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques ». Aujourd'hui, le vote de classe n'a pas totalement disparu, mais il s'est profondément transformé. Défini comme une association entre le statut socioprofessionnel et le choix électoral, le vote de classe a longtemps constitué une grille de lecture précieuse de la sociologie électorale. Dit simplement, les citoyens les moins privilégiés économiquement orientaient leur vote vers les partis et les candidats promouvant une plus grande égalité et un niveau de protection sociale soutenu (à travers un État-providence volontariste) et les citoyens plus privilégiés favorisaient les partis et les candidats incarnant le marché et différentes formes de déréglementation (avec un État en retrait).

Source : « La fin du clivage gauche-droite ? », Martial FOUCAULT,
n° 404 des *Cahiers français*, mai 2018.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

En quoi le régime politique français actuel est-il semi-présidentiel ?

DOCUMENT

La nature originale de la Ve République, [...] n'est ni présidentielle, ni parlementaire. Certes à l'origine, la Constitution présentait les caractéristiques d'un régime parlementaire. Mais l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, qui est l'une des caractéristiques du régime présidentiel, a été introduite plus tard en 1962. La Constitution de 1958 a cependant donné au Gouvernement les moyens de limiter, de « rationaliser » l'action du Parlement par différents mécanismes. Ainsi le Gouvernement dispose de la maîtrise de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et du Sénat ; il a la faculté de légiférer par ordonnances (mesures prises par le Gouvernement sans passer par le Parlement). De même, l'incompatibilité entre les fonctions ministérielles et le mandat parlementaire vise à marquer une séparation stricte entre les ministres et les parlementaires.

La modification du mode d'élection du Président de la République à partir de 1962 a profondément changé l'équilibre institutionnel d'origine. Le rôle du chef de l'État est devenu prépondérant au sein des institutions et son droit de dissolution de l'Assemblée a limité la possibilité pour l'Assemblée nationale de mettre en cause la responsabilité du Gouvernement. Parallèlement, le principe de la responsabilité du Premier ministre devant le Président de la République a été consacré par l'usage. Le chef de l'État a ainsi exigé à plusieurs reprises la démission du Premier ministre et de son équipe sans que l'Assemblée nationale n'ait pour autant adopté de motion de censure. Le Président de la République apparaît alors comme le véritable chef de l'exécutif sans être responsable devant le Parlement.

De même, si le Gouvernement est en droit responsable devant l'Assemblée nationale, il ne l'est en fait que devant le Président de la République. [...]

Les cohabitations (1986, 1993, 1997) ont eu pour conséquence le retour à un fonctionnement parlementaire du régime. En effet, si le Président de la République est désavoué aux élections législatives et ne démissionne pas, il ne peut nommer un Premier ministre dépourvu de majorité parlementaire. Il doit nécessairement le désigner au sein de cette dernière. Dans ce cas de figure, le chef du Gouvernement n'est donc plus responsable devant le Président de la République mais devant l'Assemblée nationale.

Source: www.vie-publique.fr

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat composera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment la dynamique démographique agit-elle sur la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Décomposition du revenu disponible des ménages

<i>Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros</i>	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble Ménages ordinaires^(*)
Revenus nets d'activité (1)	26 367	39 385	45 167	41 838	12 154	271	27 250
Revenus du patrimoine (2)	2 700	5 613	9 345	12 249	13 504	11 649	9 724
Transferts nets reçus (3)	1 034	3 150	1 568	888	17 672	21 583	8 309
Prestations	4 751	8 727	8 507	9 180	25 598	26 405	14 665
Impôts	-3 473	-5 892	-7 469	-8 758	-7 786	-4 214	-6 421
Autres transferts	-245	314	529	467	-139	-608	64
Revenu disponible brut : (1)+(2)+(3)	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283

Source : Revenu, consommation et épargne par catégorie de ménages en 2011, Comptes nationaux annuels - base 2010, INSEE, novembre 2017.

(*) : Est considéré comme ménage ordinaire, dans les enquêtes réalisées avant 2005, l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent la même résidence principale.

DOCUMENT 2

Effet d'âge, effet de période et effet de génération sont liés, tous les trois, au contexte historique, mais pas de la même façon. Par exemple, les effets de l'âge sur la consommation dans une société ne seront pas les mêmes selon le niveau de l'espérance de vie sans incapacité et celui du revenu de la société considérée. Ils différeront donc fortement dans les pays riches et dans ceux dont le développement économique est plus récent. Pour les effets de période, le contexte historique peut jouer en tendance, mais aussi de façon très localisée dans le temps, par un événement qui touche ponctuellement une proportion importante de la population observée. Ainsi, l'hiver 1985 a été d'une froidure exceptionnelle, y compris dans les régions sud de la France. Les dépenses d'énergie pour le chauffage sont plus élevées dans l'enquête Budget de famille 1985 que dans la précédente (1979) et dans les quatre suivantes. Les effets de génération sont, eux aussi, ancrés dans un contexte historique. Des événements de nature politique (guerre), économique (pénurie, chômage) ou technologique (apparition de nouveaux produits : automobile, ordinateur ou encore téléphone portable) laissent une empreinte durable sur les pratiques de consommation d'une fraction de la population, regroupant ceux qui sont nés à certaines dates rapprochées. Aux mêmes âges, les diverses générations n'utilisent alors pas les mêmes équipements et les mêmes services.

Source : « La consommation selon l'âge et la génération », Mael BURON, Élodie KRANKLADER et Amandine SCHREIBER, *Note de l'INSEE*, octobre 2015.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quel est le rôle de la politique de la concurrence à l'égard des cartels de producteurs ?

DOCUMENT

Après les endives, la farine, le porc, c'est au tour des produits laitiers de tomber sous le couperet de l'Autorité de la concurrence. Et le « cartel des yaourts » n'a pas bénéficié d'un régime de sanctions allégé. L'Autorité de la concurrence a condamné les fabricants de produits laitiers frais sous marque distributeur à une amende totale de 192,7 millions d'euros. Cette lourde sanction pour avoir comploté sur les prix a été dévoilée jeudi 12 mars. Le leader mondial des produits laitiers, la société mayennaise L, associée au numéro un mondial de l'agroalimentaire N, sont, du fait de leur taille, les plus touchés. Ils devraient verser au titre de leur société commune, 56,1 millions d'euros. Une somme à laquelle l'entreprise L devrait ajouter 4 millions d'euros pour son activité beurre et crème.

La société S, filiale de l'entreprise X, est, elle, condamnée à verser 46 millions. Pour la filiale de l'entreprise A, la « douloureuse » s'élève à 38,3 millions. L'addition est lourde également pour la coopérative M, puisqu'elle s'élève à 22,9 millions. Mais aussi pour des PME comme T, sanctionnée à hauteur de 1,4 million d'euros. Au total, dix entreprises sont visées par ce jugement.

Un grand nom des produits frais sort indemne de cette sanction collective. En l'occurrence Y. Non pas que cet acteur n'ait pas participé aux réunions secrètes d'ententes sur les prix et les marchés. Bien au contraire. Mais il a décidé de ne pas faire de fleurs à ses concurrents. C'est lui qui, en accord avec son actionnaire majoritaire, l'entreprise américaine G., s'est rendu dans les locaux de l'Autorité de la concurrence le 12 août 2011, pour dévoiler le pot aux roses. Une procédure de délation qui lui permet de bénéficier d'un régime de clémence et d'échapper à toute amende [...].

Ces faits ont été corroborés par la société S qui s'est, à son tour, rendue rue de l'Echelle^(*) en février 2012 pour confesser les pratiques litigieuses. Une démarche qui s'est traduite par un adoucissement de peine. Alors qu'elle encourait une amende de près de 100 millions d'euros, la facture a été réduite de plus de moitié.

Trois ans plus tard, à l'heure du verdict, l'Autorité présidée par B. Lasserre estime que ces « *pratiques graves* » ont perturbé le fonctionnement du marché. D'autant que les acteurs impliqués représentaient 90 % des produits laitiers frais qui pèsent près de 40 % du marché total.

Source : « Lourde amende pour le "cartel des yaourts" », Laurence GIRARD, *Le Monde*, le 12 mars 2015.

(*) : Il s'agit de l'adresse du siège de l'Autorité de la concurrence